

BOUST *Inform*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS BOUST SEPTEMBRE 2020

Mairie de Boust

63, rue du Général de Gaulle
Tél : 03 82 50 30 48—Fax : 03 82 50 30 36
communedeboust@orange.fr
Site : www.boust.org

Le Mot *du Maire*

Chères Boustoises, Chers Boustois,

C'est toujours avec un grand plaisir que je m'adresse à vous au travers du « Boust Inform » de ce deuxième semestre 2020. Celui-ci est le reflet d'une année toute particulière, où les manifestations communales, ainsi que les activités au sein des diverses associations sont en berne.

Je tiens tout particulièrement à remercier la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour l'aide apportée à l'ensemble des communes en prenant en charge une partie non négligeable des frais liés au COVID. Pour la période du 16 mars au 22 juin 2020, le restant à charge de la part parentale des salaires du périscolaire incombait normalement aux Communes. Le service n'ayant pu être rendu, et les salaires restant dus, la Commune devait compenser. Dans une logique de soutien, cette part a été prise en charge par la CCCE.

En complément, le Conseil communautaire a souhaité aider les Communes ayant fourni des masques à leurs habitants et a octroyé une aide de 5 € par habitant. La solidarité a joué à tous les niveaux et cela nous a aidés à doter à deux reprises l'ensemble de nos concitoyens de masques lavables. Il n'en reste pas moins que les pertes liées au manque à gagner (locations de salles, achat de matériels divers, masques jetables pour les écoles et le personnel, produits de nettoyage, désinfectant, etc.) restent importantes et auront un impact sur le budget de la Commune.

Nous pensons particulièrement à nos aînés bien sûr. Etant donné la conjoncture actuelle, et afin de les préserver, nous avons décidé de ne pas les réunir pour le traditionnel repas de fin d'année, et nous le regrettons amèrement.

Comme beaucoup le savent déjà, Madame Eliane GUERDER a fait valoir ses droits à la retraite le 1er août 2020, après 43 années dédiées à nos chers bambins. Elle a été mise à l'honneur le 10 juillet dernier lors d'une petite réception au centre socio-culturel, en comité restreint bien sûr. Je tiens à la remercier publiquement pour toutes ces années passées à participer à l'éducation de nos petits. Des dizaines de générations ont été marquées par sa générosité, son enthousiasme, son professionnalisme. Il est rare de faire l'unanimité, mais je suis sûr que personne ne démentira mes propos.



Mes félicitations aux jeunes Boustois qui ont réussi leurs examens de fin d'année et ceux qui ont pris le chemin des lycées ou collèges. Nous avons souhaité encourager ces derniers avec un bon d'achat Cultura, que nous leur avons remis directement à domicile -COVID oblige-.

La rentrée scolaire s'est déroulée comme à l'accoutumée, avec quelques pleurs, ce qui est bien normal dans le contexte actuel où les parents ne peuvent accompagner leurs enfants à l'intérieur des classes.

Le Directeur d'Ecole, Monsieur MATHECOWITSCH, et toute l'équipe communale mettent tout en œuvre pour appliquer les protocoles sanitaires imposés.

Cette année, le Groupe scolaire Charlemagne accueille 133 élèves répartis dans 6 classes de la façon suivante : 22 élèves en petite et moyenne section Maternelle ; 25 élèves en grande section Maternelle ; 15 élèves en CP ; 24 élèves en CE1 et CE2 ; 23 élèves en CE2 et CM1 ; 24 élèves en CM2.

L'Association « Eclos » a également effectué sa rentrée fin août, sur le thème :

« Le Tour du Monde en 36 semaines ».



Au niveau des travaux, notons que la morgue est à nouveau opérationnelle, après divers travaux de réhabilitation et de mise aux normes.

En outre, nous avons été dans l'obligation de déplacer l'abribus « Coquelicots » rue du Général de Gaulle, pour une mise en conformité. Les travaux ont été supportés par la CCCE, une part de 2 137 euros restant à charge pour la commune.

La réalisation du perron de la Mairie, déjà engagée par l'ancienne équipe, a été finalisée par la nouvelle. Deux mâts (le drapeau français, le drapeau européen et un troisième -à venir- avec le blason de la commune) viennent compléter l'ensemble.

De nombreux habitants ont mis en avant le fleurissement significatif de notre village avec de très belles jardinières et plantations et nous félicitons nos employés communaux.

Par contre, les incivilités persistantes de quelques propriétaires de chiens ne se donnant pas la peine de ramasser leurs besoins, ne peuvent être tolérées. Il en est de même pour les dégâts faits dans les massifs floraux et autour du Monument aux Morts par des adolescents en bicyclettes, ainsi que des vols de jeunes plants dans les plates-bandes. Un plus grand respect serait de mise par rapport à l'argent dépensé par la Commune et au temps passé par les employés communaux.



Bonne lecture et continuez à prendre bien soin de vous !

Guy KREMER,
Maire de Boust

La rentrée des enseignants et des aides maternelles



C'est avec un réel enthousiasme que l'équipe s'est retrouvée fin août. Elle se compose :

De gauche à droite au premier rang :

Mme Michèle FONTAINE, petite et moyenne section maternelle ; Mme Gisèle MOMMATI CP (en alternance avec Mme Gaëlle BOMONT) ; Mme Caroline FREISZ, grande section maternelle ; Mme Gaëlle BOMONT CP (en alternance avec Mme Gisèle MOMMATI) ; M. Arnaud DUCHEMIN, CE2 et CM1.

Au 2ème rang :

M. Christophe POIDEVIN, remplacement sur tout le secteur de la circonscription, affecté sur le site de l'école de Boust ; M. Frédéric MATHECOWITSCH, directeur et enseignant pour la classe de CM 2 (remplacé 1 jour par semaine par Mme Gisèle MOMMATI) ; Mme Emmanuelle AUVRAY, CE1/CE2 (en alternance avec Mme Gisèle MOMMATI).

Sans oublier les ATSEM (photo de droite) : Mme Nathalie MOUSSELER ; Mme Elodie MOUSSELER.

La rentrée de l'Association ECLOS

De gauche à droite au premier rang :

Mme Morgane WALDUNG
Mme Kiara DAMBROSIO
Mme Pascale THEVENIN
Mme Véra VAS
Mme Sylvie LEVEQUE

Au 2ème rang :

Mme Armande MARX
Mme Bernadette RUSSO
Mme Antonella BRINDISI
Mme Aurélie DA SILVA - Directrice
Mme Concetta PANARELLO



Compte rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019 ;
- de prendre en charge la partie lui revenant d'une extension de réseau pour raccordement d'un collectif de 4 appartements situé 1 rue du Général De Gaulle. ENEDIS signale qu'une extension du réseau d'énergie électrique est nécessaire pour alimenter la construction. Le montant de la participation des travaux à la charge de la commune est de 3 447.23 € TTC ;
- de prendre en charge une extension de réseau pour raccordement d'un collectif de 6 maisons situé rue du Général De Gaulle à Basse-Parthe. Le montant de la participation des travaux du réseau d'énergie électrique est de 5 261.28 € TTC ;
- d'accepter le remboursement pour un montant de 5 261.98 € de la société SAS CYNTHIA se rapportant à la prise en charge d'une extension de réseau pour raccordement d'un collectif de 6 maisons dû par la commune de Boust à ENEDIS ;
- d'accepter des décisions modificatives budgétaires ;
- d'adhérer à la convention constitutive de groupement de commandes du Département de la Moselle pour l'achat d'électricité avec Moselle Agence Technique ;
- d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention spécifique de mutualisation des moyens pour l'entretien de base et la taille des plantations sur voiries d'intérêt communautaire avec la communauté de Communes de Cattenom et Environs, et de reprendre celle-ci à sa charge.
- d'approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal ;
- de créer un emploi d'agent social à temps non complet soit 31/35^{ème} à compter du 16 septembre 2020 pour seconder l'enseignant à l'école maternelle. Cet emploi est conditionné par le départ à la retraite de l'ancienne ATSEM.

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

Dans le contexte sanitaire dans lequel nous sommes toujours, nous devons tous rester prudents. C'est pourquoi seules certaines associations continuent de fonctionner actuellement. Dès que la situation s'améliorera, nous vous informerons des dates de reprise.



JOURNEE DON DU SANG PROCHAINE COLLECTE DE SANG :

Mercredi 28 octobre à Boust,
au Centre socioculturel de 16 h à 19 h 30

VENEZ NOMBREUX !

Les donneurs de sang bénévoles font appel à votre générosité ; les poches de sang sont toujours aussi nécessaires, particulièrement dans le contexte COVID.

**EVITEZ QU'UN MALADE DECEDE
« FAUTE DE SANG ! »**



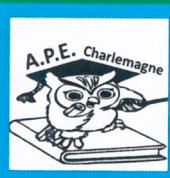
REPRISE DES ACTIVITÉS FIT AND DANCE

LE 1ER OCTOBRE 2020

ATTENTION : COURS A LA SALLE SAINT MAXIMIN

- les lundis de 19 h 30 à 20 h 30 et
- les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30

Pour plus d'informations, veuillez contacter la présidente,
Mme Mireille SCHMIDT au 03 82 55 16 01
ou Mireille@hotmail.fr



L'APE : ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

L'Assemblée Générale s'est tenue le 2 octobre 2020 à la salle Saint Maximin. Un nouveau comité a été élu :

Co-présidents : Mme Céline MAESTRI-BARRE et
M. Frédéric STAUB

Contact : ape.charlemagne@gmail.com



LES PLONGEURS MASQUES

ont repris leurs entraînements
lundi 21 septembre

Toujours forts de 78 licenciés, ils ont tenu leur Assemblée Générale le 22 septembre 2020.

M. Laurent STEICHEN a été élu Président et
Mme Maude COSSUREL Vice-Présidente.

Tous renseignements sur :
president@plongeursmasques.fr
Site : plongeursmasques.fr/pages/contact.php

**SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ COMMUNALE
ET LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS
SUR LE SITE : www.boust.org**

INFORMATIONS

CITOYENNETÉ :

COMME CHAQUE ANNÉE, RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Règlementation sur les bruits (arrêté municipal n° 57104-2004-009)

Les travaux de bricolage, jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, débroussailleuses, etc.) sont autorisés :

Les jours ouvrables :	de 08 h 30 à 12 h	et	de 14 h 00 à 19 h 30
Les samedis :	de 08 h 30 à 12 h	et	de 14 h 00 à 19 h 00
Les dimanches et jours fériés :	de 10 h 00 à 12 h		



SALUBRITÉ PUBLIQUE

Des sacs de propreté sont mis gratuitement à la disposition des propriétaires de chiens à la Mairie afin qu'ils puissent ramasser les excréments et les jeter dans les poubelles.

Des dispositifs de distribution de sacs sont installés devant le Château d'eau rue des Roses, et devant l'école élémentaire.

Merci de les utiliser !

Les espaces publics, trottoirs, aires de jeux, écoles, zones engazonnées ou fleuries, publiques et privées, ne sont pas des lieux d'aisance pour les chiens.

C'est une question d'hygiène, de respect et de propreté !

INFORMATIONS



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Collecte des encombrants par la CCCE à titre gratuit :

Les demandes d'enlèvement sont à faire par téléphone au 03 82 82 05 60 ou par mail à accueil@cc-ce.com.

Les encombrants doivent pouvoir être ramassés à 8 h au jour convenu.

Encombrants acceptés : électroménager, mobilier d'aménagement, matériel sanitaire, objets (vélo, tables à repasser, articles de sport...). 50 kg maximum par objet et 1 m³ par adresse.

Prochaines dates de collecte à retenir pour notre zone (zone 2) :

Lundi 12 octobre

Lundi 09 novembre

Lundi 12 décembre

Changement de consignes pour le tri sélectif :

Depuis le 1er septembre, les pots de yaourt, barquettes, boîtes, tubes de dentifrice, films, emballages en papier, carton, acier, aluminium, bouteilles et flacons en plastique, ainsi que les briques alimentaires sont à déposer dans le sac de tri.

Par contre, le verre et le papier sont toujours à déposer dans les points d'apport volontaire.

Site communautaire :

Pour voir les actualités ainsi que les offres d'emploi, veuillez consulter le site de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs: www.ccce.fr

Office du Tourisme communautaire :

Les coordonnées de l'Office de Tourisme communautaire sont:

Par téléphone: 03 82 56 00 02

Par email: otcommunautaire@cc-ce.com

Toutes les informations sur le site: www.tourisme-ccce.fr

FRANCE SERVICES

Ce service public de proximité, créé par la CCCE, a pour mission l'information et l'accompagnement pour toutes démarches du quotidien.

- Insertion sociale et professionnelle
- Logement
- Accès aux droits et aide aux victimes
- Prévention, protection de l'enfance, médiation
- Surendettement et gestion d'un budget
- Conduites à risques et addictions
- Aide aux enfants en bas âge
- Accompagnement social

France Services a repris la Mission Locale Mobile Rurale.

Ses locaux se situent : 22 rue du Silo
57330 ENTRANGE
Tél : 03 82 54 95 90
Mail : f.services@cc-ce.com



Votre Nouveau Conseil Municipal

Une équipe à votre écoute